



La Feuille de Chêne

Repas des seniors

116 dits « seniors » ont répondu présent à l'invitation de la mairie pour le partage du repas promis et tant attendu, concocté par un traiteur local.

Nicole HENNICK, conseillère municipale déléguée au social, a assuré avec brio l'intendance.

Deux petites filles et un petit garçon du périscolaire ont assuré le show pour le plus grand plaisir de tous.

A l'ère de l'intergénérationnel, nous ne pouvons que regretter le peu d'empressement des parents à faire participer leurs enfants à ce spectacle préparé de longue date par la directrice du périscolaire et son équipe.

Opération seniors en vacances

La Communauté de communes Seille et Mauchère-Grand Couronné propose à ses seniors de découvrir cette année la Bretagne, entre terre et mer. Le village de vacances Ker Al Lann à Guitté, accueillera les vacanciers pour un séjour de 8 jours à travers les belles cités bretonnes, **du 27 septembre au 4 octobre 2017.**

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès de la mairie ou sur internet www.cc-gc.fr

Pour plus d'infos, contact Communauté de Communes : 03 83 31 74 37

Opération départ en centre de vacances collectives

Comme les années précédentes, afin de promouvoir les séjours en centre de vacances des enfants et adolescents de la commune, le conseil municipal a décidé de renouveler sa participation au dispositif « aide au départ en vacances » mis en place par l'association Jeunesse au Plein Air (JPA).

Suite au refus du Conseil Régional de s'associer cette année à cette opération, et afin que les familles ne soient pas pénalisées, la commune porte son aide à 160 € par enfant pour le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} départ en vacances.

Ainsi, une famille peut bénéficier :

- 1^{er} départ : d'une aide de 80 € de la CAF si le QF est inférieur à 750 + 80 € du conseil départemental + 160 € de la commune. Si le QF est supérieur à 750, une aide de 80 € de JPA + 160 € de la commune.
- 2^{ème} départ : quel que soit le QF, d'une aide de 80 € de JPA + 160 € de la commune
- 3^{ème} départ : d'une aide unique de 160 € de la commune.

S'adresser à la mairie pour tout renseignement et inscription au dispositif jusqu'au 20 mai 2017.

Ouverture de la mairie

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12 h

Samedi de 9h30 à 11h30

Ouverture de la Poste

Lundi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h

Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 15h45 à 18h, et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h



Chantier Loisirs Jeunes

Dans la Feuille de Chêne de décembre 2016, nous avons évoqué la création de la « section jeunes » du comité des fêtes et le lancement d'un « chantier loisirs jeunes ». Une douzaine de jeunes de Bouxières ont décidé de se lancer dans cette aventure du 10 au 14 avril 2017 pour embellir 2 abris bus.

Un « chantier jeunes » c'est :

- s'investir dans un projet collectif artistique, social, culturel ou environnemental, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échange,
- s'intégrer à une équipe et vivre en groupe une expérience enrichissante. Le groupe s'organise pour gérer ensemble, au delà du travail, les tâches quotidiennes, comme les courses, les repas, ou les temps de loisirs.

Une « récompense loisir », financée par la CAF, sera proposée à l'issue de ce chantier par Myriam (Association Jeunesse et Territoires) aux participants qui choisiront ensemble.

Eco Ecole

L'école Les Gesnels s'est engagée avec l'appui du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) de Champenoux, des parents d'élèves, et bien sûr de la municipalité, dans une démarche écologique qui a pour objectif, entre autres, d'obtenir une labellisation Eco-école (label international d'éducation au développement durable).

Il s'agit d'une démarche internationale. Le programme repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire mais également du territoire. L'objectif est d'impulser dans l'établissement une démarche d'éducation aux enjeux locaux et planétaires de l'environnement et du développement durable. Dans ce but, l'école doit concevoir et réaliser des activités éducatives à partir d'un thème annuel fédérateur parmi 7 thèmes imposés, et de mettre en œuvre des actions locales concrètes et significatives. Cette année deux thèmes ont été retenus : les déchets et l'eau.

La municipalité dans cet esprit, s'est engagée de son côté à privilégier les fournitures de produits de nettoyage labellisés écologiques et ...demande aux habitants de bien vouloir éviter de jeter leurs mégots de cigarettes sur les trottoirs, notamment devant les portes d'entrée de l'école !!!

Vergers pédagogiques

Lors de la cérémonie des vœux, Philippe GADAUT avait annoncé la création de vergers pédagogiques dans les deux terrains communaux situés aux abords du cimetière.

Les enfants de l'école ont participé activement à la plantation des arbres le jeudi 2 mars 2017 sous la direction de Michel JACQUEMIN, Président de l'Association Lorraine des croqueurs de pommes. Ils ont pu ainsi apprendre l'art de planter un arbre fruitier. Toute cette joyeuse équipe composée également des enseignants, des équipes du périscolaire, de bénévoles et d'employés municipaux ont pu se réchauffer et se restaurer grâce aux préparations de boissons et gâteaux confectionnés par des bénévoles.

Dans ces deux vergers baptisés « verger Mouchette » et « verger Voignier », du nom des maires qui ont marqué la vie de notre commune, sont implantés des ruches dont s'occupent les enfants des mercredis récréatifs ; d'anciennes tables de la cantine ont été installées pour des pique-nique.

L'inauguration « officielle » est prévue samedi 10 juin 2017 (Cf. agenda ci-après)

Bibliothèque

Depuis le début de cette année, ont été enregistrés

- 11 nouveaux adhérents
- mouvement des prêts : 339 ouvrages.

Un **emplacement a été spécialement aménagé pour les ados**, avec des livres et des BD sélectionnés pour eux.

De **nouveaux jeux** sont à la disposition de tous pour partager de bons moments de convivialité.



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.
téléphone : 03 83 31 10 94

Les bénévoles de la bibliothèque nous prient de faire part :

« **Nous envisageons d'ouvrir le vendredi de 17h à 19h au lieu de 15h45 à 18h** afin de satisfaire les lecteurs qui travaillent. Vous pouvez envoyer vos remarques par internet à bibliotheque@bouxieresauxchenes.fr

A défaut de réaction face à cette proposition, les anciens horaires seront maintenus.

Les manifestations prévues pour 2017 :

- **Mardi 16 mai 2017** accueil de deux classes de l'école Les Gesnels pour une rencontre avec un illustrateur. La bibliothèque sera donc **fermée au public et aux NAP** ce jour.

- **Samedi 24 juin 2017 de 9h30 à 12h, anniversaire de la bibliothèque** (Cf. agenda ci-après) : différentes activités autour des livres seront proposées, nous pourrons prêter des livres, prendre des inscriptions et tout cela autour d'une gaufre ou d'une crêpe garnie de confitures maison et boissons. »

Afin de dynamiser la bibliothèque les bénévoles sont à la recherche de personnes intéressées pour raconter des histoires, parler d'un livre ou transmettre une passion. Ils attendent vos propositions sur le site internet ou lors d'une visite à la bibliothèque. »

Hommage au Capitaine MONSTERLET

Vous souvenez-vous ?....

Le 5 février 1981, un appareil de type jaguar, s'écrasait aux abords d'Ecuelle, au lieu-dit « le haut des roches »

Le Capitaine Jean-Marie MONSTERLET, est demeuré jusqu'au bout aux commandes de son appareil en flamme afin de le diriger à l'écart des biens et des personnes du village. C'est ainsi qu'il trouva la mort en évitant une tragédie de plus grande ampleur.

A la demande de sa famille, un hommage au capitaine, auquel **tous les habitants sont conviés** sera organisé le **vendredi 28 avril à 14h** sur le lieu du drame. Le Chemin du Haut des Roches sera rebaptisé Chemin du Capitaine MONSTERLET et une plaque commémorative sera dévoilée.

André TISSERAND, conseiller municipal en charge de cette commémoration, remercie tous les habitants de lui faire parvenir toute photo, ou tout document (récit, coupure de presse...) qui pourront servir de support à cet hommage. Vous pouvez le contacter ou vous adresser à notre secrétariat de mairie au 03 83 31 10 94 qui transmettra.

Cartes nationales d'identité (CNI)

A compter du 28 mars 2017, les demandes de CNI (première demande et/ou renouvellement) ne sont plus traitées à la mairie de Bouxières-aux-Chênes.

En effet, l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Ce procédé offre une meilleure protection contre l'usurpation d'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre. Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. Seules ces mairies peuvent recevoir les demandes. En Meurthe-et-Moselle, 20 communes sont équipées de ce dispositif.

Il faudra donc se rendre dans l'une de ces dernières.

Les plus proches sont : Nomeny, Saint Max, Frouard, Dieulouard et Nancy.

Vous pouvez vous adresser à n'importe quelle mairie habilitée, mais le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie. Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

Vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60
michelmaire@orange.fr

Cartes d'électeur

Les nouvelles cartes d'électeur ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres et demandent à être vérifiées.

Si elles ne sont pas exactes, merci de vous présenter en mairie ou de nous le faire savoir par mail à l'adresse mairie.bouxieres-aux-chenes@orange.fr ou téléphone au 03.83.31.10.94.

Elections présidentielles et législatives

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire quelle que soit la taille de la commune.

Lors des dernières élections, des mouvements d'humeur compréhensibles ont été émis par des Bouxiérois à ce sujet. Pleinement consciente de ce désagrément, la municipalité a néanmoins le devoir de faire respecter la loi en la matière et vous remercie de votre compréhension et courtoisie.

Si la présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée pour faciliter l'émargement des listes électorales.

A vos agendas

Les manifestations ci-dessous ont généralement fait ou feront l'objet de développements détaillés via la distribution de documents dans les boîtes aux lettres et de parution sur le site internet de la mairie. Nous nous contenterons donc sauf exception de simplement rappeler les dates ci-après :

- Vendredi 14 avril 2017 à 20h30, Salle du Père Gérard

→ Théâtre avec la troupe « **les Rats d'Auteurs** » de Jeandelaincourt

Buvette assurée par le Comité des fêtes de Bouxières-aux-Chênes

- vendredi 28 avril 2017 à 14h

→ Hommage au Capitaine MONSTERLET

- vendredi 28 avril 2017, à partir de 20h00, Salle du Père Gérard

→ Village en Live organisé par le comité des fêtes et Christophe FREYSSAC

Avec les enfants de l'école Les Gesnels, Antony MONTELLA (accordéon) et Jérémy (guitare), les RHYTMEEN (groupe de rock)

Entrée libre, chacun donne ce qu'il veut ! Buvette assurée toute la soirée par le Comité des fêtes.

- Dimanche 14 mai 2017

→ Marche Gourmande organisée par Bouxières Loisirs

Le bulletin d'inscription a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Pour le cas où, pour toutes informations, téléphoner au 06 76 03 81 57 (aux heures des repas) ou adresser un mail à bouxieres.loisirs@gmail.com

-Dimanche 11 juin 2017

→ La Pestiférée, organisée par Bouxières Evasion.

Randonnées marche, VTT et Vélos électriques.

Départs de 7h30 à 11 h Salle du Père Gérard.

- Samedi 10 juin 2017 à 10h30

→ Inauguration des vergers pédagogiques

- vendredi 16 juin 2017 :

→ Bouxières Monte le Son et feux de la Saint Jean.

Participation des enfants de l'école et 3 groupes de prévus.

Buvette sur place, restauration sur réservation.

- samedi 24 juin 2017 de 9h30 à 12h :

→ 1^{er} anniversaire de la bibliothèque

- vendredi 13 juillet 2017

→ Fête du...14 juillet, organisée par le comité des fêtes.

Place de la mairie, grand bal populaire, buvette et petite restauration.

- Dimanche 27 août 2017

→ Vide-greniers organisé par le comité des fêtes